

Fondation SEMAFO

États financiers
30 juin 2015



Le 13 novembre 2015

Rapport de l'auditeur indépendant

Aux administrateurs de Fondation SEMAFO

Nous avons effectué l'audit des états financiers ci-joints de Fondation SEMAFO (la « Fondation »), qui comprennent l'état de la situation financière au 30 juin 2015 et les états des produits et des charges, de l'évolution de l'actif net et des flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, ainsi que les notes annexes constituées d'un résumé des principales méthodes comptables et d'autres informations explicatives.

Responsabilité de la direction pour les états financiers

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle de ces états financiers conformément aux Normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Responsabilité de l'auditeur

Notre responsabilité consiste à exprimer une opinion sur les états financiers, sur la base de notre audit. Nous avons effectué notre audit selon les normes d'audit généralement reconnues du Canada. Ces normes requièrent que nous nous conformions aux règles de déontologie et que nous planifions et réalisons l'audit de façon à obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers ne comportent pas d'anomalies significatives.

Un audit implique la mise en œuvre de procédures en vue de recueillir des éléments probants concernant les montants et les informations fournis dans les états financiers. Le choix des procédures relève du jugement de l'auditeur, et notamment de son évaluation des risques que les états financiers comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs. Dans l'évaluation de ces risques, l'auditeur prend en considération le contrôle interne de l'entité portant sur la préparation et la présentation fidèle des états financiers afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de l'entité. Un audit comporte également l'appréciation du caractère approprié des méthodes comptables retenues et du caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que l'appréciation de la présentation d'ensemble des états financiers.

Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit avec réserve.



Fondement de l'opinion avec réserve

Comme c'est le cas dans de nombreux organismes sans but lucratif, la Fondation tire des produits de dons dont il n'est pas possible de vérifier l'exhaustivité de façon satisfaisante. Par conséquent, notre audit de ces produits s'est limité aux montants inscrits dans les comptes de la Fondation et nous n'avons pas pu déterminer si des ajustements pourraient devoir être apportés aux montants des dons reçus, de l'excédent des produits sur les charges et des flux de trésorerie liés aux activités de fonctionnement pour l'exercice clos le 30 juin 2015, de l'actif courant au 30 juin 2015 et de l'actif net au 30 juin 2015. Nous exprimons par conséquent une opinion d'audit modifiée sur les états financiers de l'exercice clos le 30 juin 2015, en raison des incidences possibles de cette limitation de l'étendue des travaux.

Opinion avec réserve

À notre avis, à l'exception des incidences possibles du problème décrit dans le paragraphe « Fondement de l'opinion avec réserve », les états financiers donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière de la Fondation au 30 juin 2015 ainsi que de sa performance financière et de ses flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, conformément aux Normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif.

PricewaterhouseCoopers s.r.l./s.e.n.c.r.l.¹

¹ CPA auditeur, CA, permis de comptabilité publique n° A123475

Fondation SEMAFO

État de la situation financière

Au 30 juin 2015

	2015 \$	2014 \$
Actif		
Actif courant		
Trésorerie	410 223	345 692
Apports généraux à recevoir	3 490	121 810
Comptes débiteurs	15 707	20 412
Frais payés d'avance	24 989	25 928
	<hr/>	<hr/>
	454 409	513 842
Immobilisations corporelles (note 3)	<hr/>	<hr/>
	77 360	82 226
	<hr/>	<hr/>
	531 769	596 068
Passif		
Passif courant		
Comptes créditeurs et frais courus	85 591	141 420
Apports généraux reportés (note 4)	2 066	25 952
	<hr/>	<hr/>
	87 657	167 372
Actif net		
Non affecté	<hr/>	<hr/>
	444 112	428 696
	<hr/>	<hr/>
	531 769	596 068

Engagements (note 12)

Approuvé par le Conseil,


_____, administrateur


_____, administrateur

Fondation SEMAFO

État des produits et charges et évolution de l'actif net

Pour l'exercice clos le 30 juin 2015

	2015 \$	2014 \$
Produits		
Apport provenant de SEMAFO Inc. (note 8)	856 276	847 784
Apports généraux	112 656	162 347
Revenus provenant des communautés	1 858	15 118
	<hr/> 970 790	<hr/> 1 025 249
Charges		
Activités de bienfaisance (note 5)	843 033	863 259
Administration (note 6)	112 341	136 234
Financement	-	3 229
	<hr/> 955 374	<hr/> 1 002 722
Excédent des produits sur les charges de l'exercice	15 416	22 527
Actif net à l'ouverture de l'exercice	<hr/> 428 696	<hr/> 406 169
Actif net à la clôture de l'exercice	<hr/> 444 112	<hr/> 428 696

Fondation SEMAFO

État des flux de trésorerie

Pour l'exercice clos le 30 juin 2015

	2015 \$	2014 \$
Flux de trésorerie liés aux		
Activités d'exploitation		
Excédent des produits sur les charges de l'exercice	15 416	22 527
Ajustements pour		
Amortissement des immobilisations corporelles	26 696	30 600
Variation des éléments hors caisse du fonds de roulement		
Apports généraux à recevoir	105 049	(22 792)
Comptes débiteurs	17 976	(805)
Frais payés d'avance	939	(9 541)
Comptes créditeurs et frais courus	(55 829)	(170 100)
Apports généraux reportés	(23 886)	(25 873)
	<hr/> 86 361	<hr/> (175 984)
Activités d'investissement		
Acquisition d'immobilisations corporelles (note 3)	(21 830)	(4 133)
	<hr/> (21 830)	<hr/> (4 133)
Variation nette de la trésorerie au cours de l'exercice	64 531	(180 117)
Trésorerie à l'ouverture de l'exercice	<hr/> 345 692	<hr/> 525 809
Trésorerie à la clôture de l'exercice	<hr/> 410 223	<hr/> 345 692

Fondation SEMAFO

Notes annexes

30 juin 2015

1 Constitution et objectif de la Fondation SEMAFO

La Fondation SEMAFO (la « Fondation »), constituée en vertu de la partie II de la Loi sur les corporations canadiennes, a pour but de soutenir les communautés dans les régions où notamment SEMAFO Inc. ou l'une de ses filiales (« SEMAFO ») est présente, par l'amélioration des conditions humaines, par ses actions, par ses investissements dans des projets de développement communautaire et par la formation et la valorisation des populations.

SEMAFO et ses filiales (la « Société ») sont engagés dans l'exploration, le développement et la production aurifère. La Société détient et exploite actuellement une mine d'or au Burkina Faso. Les filiales de la Société détiennent aussi des participations dans des propriétés minières.

2 Principales méthodes comptables

Base de présentation

Les présents états financiers ont été établis selon les Normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif (OSBL) de la Partie III du *Manuel de CPA (Comptables professionnels agréés) Canada*, telles qu'elles ont été publiées par le Conseil des normes comptables du Canada.

Estimations de la direction

La préparation d'états financiers conformément aux Normes comptables canadiennes pour les OSBL exige que la direction effectue des estimations et établisse des hypothèses qui touchent les montants des actifs et des passifs déclarés, la présentation des actifs et des passifs éventuels à la date des états financiers et le montant des produits et des charges de la période visée. Les montants réels pourraient être différents de ces estimations.

Constataion des produits

La Fondation applique la méthode du report pour comptabiliser les apports. Les apports affectés sont constatés au titre de produits à la période au cours de laquelle les charges connexes sont engagées. Les apports non affectés sont constatés au titre de produits lorsqu'ils sont reçus ou à recevoir si le montant à recevoir peut faire l'objet d'une estimation raisonnable et si sa réception est raisonnablement assurée.

Les revenus provenant des communautés sont comptabilisés lorsque leur montant peut être évalué de façon fiable, qu'il est probable que des avantages économiques futurs iront à la Fondation, que la Fondation a transféré au bénéficiaire les risques et avantages importants inhérents à la propriété des biens, que la Fondation ne continue pas à être impliquée ni dans la gestion, telle qu'elle incombe normalement au propriétaire, ni dans le contrôle effectif des biens cédés, et que les coûts engagés ou à engager concernant la transaction peuvent être évalués de façon fiable.

Fondation SEMAFO

Notes annexes

30 juin 2015

Apports reçus sous forme de matériel et de services

En raison de la difficulté à déterminer la juste valeur des apports reçus sous forme de matériel et de services, ceux-ci ne sont pas constatés dans les états financiers.

Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles achetées sont comptabilisées au coût. L'amortissement est établi selon la durée de vie utile estimative du bien et selon la méthode et les périodes suivantes :

	Méthode	Période
Bâtiment	Linéaire	10 ans
Matériel roulant	Linéaire	5 ans
Matériel informatique et outillage	Linéaire	3 ans

Ventilation des charges

La Fondation présente ses charges par fonction aux états des produits et charges et évolution de l'actif net, ce qui l'oblige à ventiler certaines charges de fonctionnement général entre les diverses fonctions auxquelles elles se rattachent.

Les charges de fonctionnement sont composées d'honoraires, de salaires et d'avantages sociaux, de fournitures de bureau, de dépenses informatiques, de frais de télécommunications, d'un loyer et de charges d'amortissement. Les honoraires, salaires et avantages sociaux sont ventilés entre les fonctions « Administration », « Activités de bienfaisance » et « Financement » selon une clé de répartition établie en fonction du nombre d'heures directement consacrées à chaque fonction. Les fournitures de bureau, les dépenses informatiques, les frais de télécommunications, le loyer et les charges d'amortissement sont ventilés entre les fonctions « Administration » et « Activités de bienfaisance » selon une clé de répartition établie en fonction de l'utilisation estimée attribuable à chaque fonction.

Instruments financiers

Le tableau suivant résume la méthode comptable que la Fondation a choisi d'appliquer pour chacune des catégories d'instruments financiers :

Actif ou passif	Catégorie	Mesure
Trésorerie	Détenue à des fins de transaction	Juste valeur
Apports généraux à recevoir	Prêts et créances	Coût amorti
Comptes débiteurs	Prêts et créances	Coût amorti
Comptes créditeurs et frais courus	Autres passifs	Coût amorti

Fondation SEMAFO

Notes annexes

30 juin 2015

Conversion des devises

La monnaie de présentation de la Fondation est le dollar canadien, qui est aussi sa monnaie fonctionnelle. Les soldes en devises étrangères sont convertis selon la méthode temporelle. Par cette méthode, l'actif et le passif monétaires libellés en devises étrangères sont convertis en dollars canadiens au taux de change en vigueur à la date de clôture. Les produits et les charges libellés en devises étrangères sont convertis en dollars canadiens au taux de change en vigueur à la date de transaction. Tout gain ou perte de change est comptabilisé aux états des produits et charges et évolution de l'actif net.

3 Immobilisations corporelles

	2015			2014
	Coût \$	Amortissement cumulé \$	Montant net \$	Montant net \$
Bâtiment	74 990	18 287	56 703	46 925
Matériel roulant	81 883	64 572	17 311	33 688
Matériel informatique	11 566	8 220	3 346	1 613
	168 439	91 079	77 360	82 226

Au cours de l'exercice clos le 30 juin 2015, de nouvelles immobilisations corporelles ont été acquises au coût de 21 830 \$ (4 133 \$ en 2014) et la totalité de ce montant a été décaissé pour l'achat d'immobilisations corporelles.

4 Apports généraux reportés

Pour les projets d'assainissement de Wona au Burkina Faso et pour le projet d'accès à l'énergie par des lampes solaires, la Fondation n'a reçu aucun nouveau don pour 2015 (néant en 2014). Un total de 25 952 \$ a été engagé en lien avec ces projets durant l'exercice clos le 30 juin 2015 (23 754 \$ en 2014) et un montant excédentaire de 15 679 \$ a été engagé à titre de bienfaisance.

Pour le projet Vélo au Burkina Faso, la Fondation a reçu un total de 7 000 \$ en dons pour sa mise en œuvre (3 000 \$ en 2014). Un total de 4 934 \$ a été engagé en lien avec le projet durant l'exercice clos le 30 juin 2015 (5 150 \$ en 2014). Un solde de 2 066 \$ a été comptabilisé dans les apports généraux reportés (néant en 2014).

Fondation SEMAFO

Notes annexes

30 juin 2015

	30 juin 2015 \$	30 juin 2014 \$
Solde à l'ouverture de l'exercice	25 952	51 825
Apports affectés reçus au cours de l'exercice	7 000	3 000
Dépenses engagées au cours de l'exercice	(30 886)	(28 874)
Solde à la clôture de l'exercice	2 066	25 952

5 Activités de bienfaisance

Les charges des activités de bienfaisance sont présentées comme suit :

	2015 \$	2014 \$
Projets de bienfaisance	522 307	478 477
Honoraires, salaires et avantages sociaux	211 935	256 092
Frais de déplacement	28 968	23 077
Amortissement des immobilisations corporelles	25 317	27 045
Frais d'appel à la générosité et de sensibilisation	11 762	17 214
Frais de transport et d'entreposage des dons de matériel	4 568	22 919
Loyer	14 113	20 479
Entretien du matériel roulant	5 213	5 207
Dépenses informatiques	6 347	5 373
Frais de télécommunications	2 604	3 931
Fournitures de bureau	2 803	4 297
Perte (gain) de change	5 793	(3 290)
Autres	1 303	2 438
	843 033	863 259

Fondation SEMAFO

Notes annexes

30 juin 2015

6 Administration

Les frais administratifs sont présentés comme suit :

	2015 \$	2014 \$
Salaires et avantages sociaux	84 323	92 224
Honoraires professionnels	15 504	24 834
Loyer	3 361	5 135
Frais bancaires	1 866	2 431
Amortissement des immobilisations corporelles	1 379	3 555
Fournitures de bureau	612	1 470
Assurances responsabilité	1 506	1 438
Dépenses informatiques	1 063	515
Frais de télécommunications	418	1 257
Autres	2 309	3 375
	<hr/>	<hr/>
	112 341	136 234

7 Ventilation des charges

Les charges de fonctionnement totalisant 369 779 \$ (449 436 \$ en 2014) ont été comptabilisées aux états des produits et charges et évolution de l'actif net. De ce total, des montants de 263 119 \$, de 106 660 \$ et de néant ont été imputés respectivement aux fonctions « Activités de bienfaisance », « Administration » et « Financement » (317 217 \$, 128 990 \$ et de 3 229 \$, respectivement, en 2014).

8 Opérations entre apparentées

SEMAFO est liée à la Fondation du fait que certains membres du conseil d'administration de la Fondation sont aussi membres du conseil d'administration de SEMAFO. AMR Marketing est aussi liée à la Fondation du fait qu'un membre du conseil d'administration de la Fondation est l'unique actionnaire de AMR Marketing. Les transactions sont effectuées à la juste valeur entre les apparentés.

En 2015, les transactions facturées par SEMAFO à la Fondation se sont élevées à 4 215 \$ (4 570 \$ en 2014) et un montant de 63 \$ est à payer au 30 juin 2015. Ces transactions représentent des remboursements à SEMAFO de dépenses courantes de la Fondation, mais ayant été facturées à SEMAFO. De plus, SEMAFO a versé des dons de 856 276 \$ à la Fondation au cours de l'exercice (847 784 \$ en 2014). De ce montant, un montant de 1 745 \$ était à recevoir au 30 juin 2015 (120 000 \$ au 30 juin 2014). Les apports reçus de SEMAFO sous forme de matériel et de services n'ont pas été constatés aux états financiers, conformément à la méthode comptable présentée à la note 2.

De plus, aucunes transactions n'a eu lieu entre AMR Marketing et la Fondation au 30 juin 2015 (11 849 \$ en 2014). Ces transactions représentent principalement des frais liés aux projets de bienfaisance.

Fondation SEMAFO

Notes annexes

30 juin 2015

9 Situation fiscale

À titre d'OSBL enregistré, la Fondation est exonérée d'impôt sur le revenu.

10 Instruments financiers

La société est exposée à une variété de risques en raison de ses instruments financiers. L'analyse suivante fournit une mesure des risques auxquels est soumise la société au 30 juin 2015.

Risque de taux d'intérêt

Au 30 juin 2015, l'exposition au risque de taux d'intérêt de la Fondation se détaille comme suit :

Trésorerie	Taux d'intérêt variable
Apports généraux à recevoir	Ne portent pas intérêt
Comptes débiteurs	Ne portent pas intérêt
Comptes créditeurs et frais courus	Ne portent pas intérêt

Risque de taux de change

Les activités de la Fondation en Afrique de l'Ouest sont soumises aux fluctuations du taux de change, et celles-ci peuvent modifier de façon importante sa situation financière et ses résultats. La Fondation effectue une partie de ses achats en devises étrangères, notamment en francs CFA.

Les états de la situation financière de la Fondation contiennent des soldes de trésorerie, de comptes débiteurs, d'apports généraux à recevoir et de comptes créditeurs et frais courus en devises étrangères. La Fondation est alors exposée au risque de fluctuation des taux de change. Le tableau suivant présente les soldes en devises étrangères aux 30 juin 2015 et 2014 :

	2015 FCFA	2014 FCFA
Trésorerie	21 452 962	46 144 791
Apports généraux à recevoir	-	53 000 000
Comptes débiteurs	6 164 519	7 896 900
Comptes créditeurs et frais courus	(22 787 274)	(26 412 142)
	<u>4 830 207</u>	<u>80 629 549</u>
Solde en dollars canadiens	<u>10 245 \$</u>	<u>179 643 \$</u>

Toutes choses étant égales, une variation de 10 % du taux de change en francs CFA aurait une incidence de 1 025 \$ sur l'actif net non affecté de la Fondation au 30 juin 2015.

Fondation SEMAFO

Notes annexes

30 juin 2015

Risque de crédit

Les instruments financiers qui entraînent un risque de crédit pour la Fondation sont la trésorerie, les apports généraux à recevoir et les comptes débiteurs. La valeur des actifs figurant aux états de la situation financière représente l'exposition maximale au risque de crédit. La Fondation a investi sa trésorerie dans une institution financière canadienne jouissant d'une cote de solvabilité de A+ et auprès de banques situées en Afrique où aucune cote de solvabilité n'a été attribuée.

Risque de liquidité

La Fondation a pour objectif de disposer de liquidités suffisantes pour respecter toutes ses obligations financières à mesure qu'elles deviennent exigibles. La Fondation surveille ses soldes en trésorerie et les flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation et d'investissement, et elle les compare aux engagements ainsi qu'aux sorties de fonds prévues.

Juste valeur

La Fondation a estimé la juste valeur de ses instruments financiers selon la valeur de marché. À moins d'indication contraire, la juste valeur de ces instruments financiers se rapproche de leur valeur comptable.

11 Capital

La Fondation gère son capital, soit son actif net, afin d'atteindre les objectifs suivants :

- Préserver sa capacité d'acquitter les dépenses en activités de bienfaisance;
- Financer ses activités courantes et futures;
- S'assurer qu'elle est capable de respecter ses obligations financières lorsque celles-ci sont dues.

12 Engagements

En avril 2015, la Fondation s'est engagé à acheter deux camions à CFAO Procurement Services (CPS) pour un montant de 56 200 Euro (73 819 \$CAD). En mai 2015, un premier versement a été effectué pour un montant de 14 050 Euro (19 669 \$CAD). Au 30 juin 2015, un solde de 42 150 Euro (58 635 \$CAD) restait à acquitter.